

Direction régionale de l'analyse et de l'expertise
de l'Estrie et de la Montérégie

PAR COURRIEL

Le 28 mai 2015

V/Réf : 628380

N/Réf : 200426747

Objet : le 147 et la tranche d'adresse 155-159 rang
Saint-Paul à Saint-Patrice-de-Sherrington

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 30 avril dernier, concernant l'objet précité.

Nous n'avons retracé des documents que pour le 147, rang Saint-Paul à Saint-Patrice-de-Sherrington. Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport d'accident technologique du 21 novembre 2011 (2 pages);
2. Rapport de l'inspection du 17 août 1994 (2 pages).

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (5)

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N°. Référence : 7110-16-11-68025-02

Archives N°. :

Date de l'événement : 21 novembre 2011

Heure : 09:00

Nb de photos : 0

Organisme impliqué : Praxair Canada

Tél. (514) 9430195

Adresse : 3500, 3e Avenue

Poste : []

Ville : pointe-aux-trembles

Code postal:

Endroit de l'événement : Salade Etc.
147, rue Saint-Paul

Code S.P.:

Ville de l'événement : Saint-Patrice-de-Sherrington

N°. de ville : 68025

Produit en cause : Azote gazeux

État du produit L/S/G: (G)

CLASSE	U.N.:
	C.A.S.:

Quantité: Approx

Imp.: 1000 m³

Aspects humains

Sans Dév. :

Dév. : 1000 m³

Sans Objet:

Réc.

Évacués : Nb. :

Blessés : Nb. :

Traités imm. : Nb. :

Hospitalisés : Nb. :

Décédés : Nb. :

SECTEUR : Industriel

Autres/Mixte :

IMPACT : Air

Infrastructure Souterraine

Cours d'eau

Infrastructure d'Intérieur

Infrastructure de Surface

Milieu Naturel

Aucun

TYPE D'ÉVÉNEMENT : Réservoir

Sommaire (causes de l'événement) :

Praxair a été mandatée par Salade Etc. pour déplacer un réservoir d'azote à l'extérieur du bâtiment. Ca nécessite la vidange du réservoir avant son déplacement. Une procédure de contrôle est déjà mise

Signalé par : Serge Lafleur

Origine M.E.

Organisme : Proxair Canada

Appel reçu à : 07:39

Tél. : (514) 943-0195

[] Date : 21 novembre 2011

Fin de la conversation : 07:42

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

Sortie Date de sortie:

Urgence-Environnement :

Organisme impliqué:

Responsables municipaux:

Autres:

Rendu sur les lieux à:

Quitte les lieux à:

Temps total: min

Nb de sorties: 0

Catégorie : 1

Demande d'exécution de travaux

Émissions 115.1

Fonds d'urgence Coût:

Pér. de traitement: Ext.

Transféré à (serv. ou code): FER

Zone (M.T.M) :

X :

Y :

Sommaire :

(Interventions)

J'appelle M. Lafleur à 07h39 am. Il me demande la permission de procéder au rejet de l'azote gazeux dans l'atmosphère (voir le sommaire). Je lui réponds que normalement le ministère ne donne pas d'autorisation pour ce genre d'activité et que moi en tant qu'intervenant d'urgence je ne peut pas donner ce genre d'autorisation. Je lui demande de patienter un peu et de retarder leur activité, le temps que je puisse informer le service du secteur industriel.

J'appel mon coordonateur et je l'informe de l'événement. M. Yvan Tremblay me rappel quelque instants plus tard pour me dire qu'il a fait le suivi de ce cas.

Signature: Rabah Abib

Date : 27 novembre 2011



ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

Je recommande de fermer ce dossier.

Signature: Rabah Abib

Date : 27 novembre 2011

Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Environnement
 Direction régionale

RAPPORT D'INSPECTION MANUSCRIT

N/DOSSIER : 7610-16-01-0324700

HEURE : - Arrivée : 14.15

DATE INSPECTION : 94-08-17

- Départ : 14.30

1. IDENTIFICATION

LIEU INSPECTÉ
FERMES VAN WINDEN INC.
ST. PATRICE-DE-SHEBRINGTON
147 RG ST. PAUL

ADRESSE POSTALE (si différente)

PLAIGNANT(E) : NOM/ADRESSE _____ TÉLÉPHONE _____
 Rencontré(e) oui [] non []

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) : NOM/FONCTION _____ TÉLÉPHONE _____
GERRY VAN WINDEN (504) 454-7515

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) : PHOTO(S) [] CROQUIS [] CARTE(S) []
 Nombre _____ # _____ # _____

ÉCHANTILLONS
 [] [] [] [] [] []
 EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

AUTRE(S) [] 1. _____
 PRÉCISEZ 2. _____

BUT(S) : VÉRIFIER SI CETTE FERME RESPECTE NOTRE LOI ET
NOS RÈGLEMENTS

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

M. WINDEN M'INFORME QU'EN 1997 LA FERME DE M. VAN
WINDEN FUT VENDUE AU GROUPE "VEGCO INC" (VOIR CARTE D'AFFAIRE)
LES PRODUITS SONT RÉCUPÉRÉS ET EMBALLÉS AUX CHAMPS
SAUF LES CAROTTES.
LES DERNIÈRES SONT ENVOYÉES À Articles 23-24 de la L.A.D.
Articles 23-24 de la L.A.D. POUR ÊTRE LAVÉES ET EMBALLÉES.

RAPPORT D'INSPECTION MANUSCRIT

N/DOSSIER : 7610-16-01-0324700

DATE : 94-08-30

3. CONCLUSION

NOTRE LOI ET NOS REGLEMENT SONT RESPECTES



Producteur • Emballeur • Expéditeur
Grower • Packer • Shipper

Gerry Van Winden

147, rue St-Paul
Sherrington (Québec)
J0L 2N0

Tél.: (514) 454-7515
Fax: (514) 454-2569
Rés.: (514) 454-6246

4. RECOMMANDATION(S)

1° FERMER LE DOSSIER

2° JE RECOMMANDE DE NE PAS FAIRE DE VISITE A LA
Articles 23-24 de la L.A.D. ÉTANT DONNÉ QUE LE TYPE DE PRODUITS
MANIPULÉS N'ENGENDRE PAS DE DÉCHETS DANGEREUX OU
SOLIDES.

5. VÉRIFICATION

- INSPECTÉ PAR: GABRIEL DE ROY

Gabriel de Roy
(signature)

94-8-30
(date)

- VÉRIFIÉ PAR: YVES BERGERON

Yves Bergeron
(signature)

94/08/30
(date)

- COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR:

D'accord.